

ANNONCES — L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

Par déclaration en date du 31 janvier 1925, la société ayant pour titre: LE TIR PASTEUR fait connaître qu'elle change de titre et s'appellera désormais:

CERCLE PASTEUR, ayant pour but l'éducation physique et morale, sports. Siège: à Montargis, école des garçons.

9 février 1925. SOCIÉTÉ DES ENFANTS DE LA BOSSE. Objet: employer leur loisir au mieux du plaisir en plein air; donner à tous, selon leurs goûts, bals et spectacles pour l'hiver, pour l'été promenades, bal et divertissements en plein air. La société envoie aux jeunes gens sous les drapeaux une mensualité selon les avis du bureau et des sociétaires.

Siège social: café Paruitte, 2, rue Pérot, à Charleville (Ardennes).

Déclaration du 12 février 1925. AMICALE ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE. Objet: organiser concerts et voyages. Siège social: May-en-Multien (Seine-et-Marne).

Date de la déclaration: 15 février 1925.

BOULANGERIE COOPÉRATIVE DE THÉNEZAY (Deux-Sèvres). Objet: fourniture de pain de bonne qualité au meilleur marché possible.

Siège social: boulangerie.

17 février 1925.

LA DIANE, chasseurs de Vaux et de Bettant. But: répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles et repeuplement du gibier. Siège: salle des fêtes, mairie de Vaux (Ain).

CHAMBÉRY-FOOTBALL-CLUB. But: sport football association. Siège: Chambéry, café Dijoud. Date de déposition des statuts: 18 février 1925.

19 février 1925.

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JULES-FERRY, Montluçon. But: venir en aide aux élèves et anciens élèves. Siège social: école Jules-Ferry, Montluçon.

L'AVENIR D'AUBIGNY-AUX-KAISNES

siégeant à l'école, déclaré le 24 février 1925. Objet: éducation, récréation, tempérance, sports.

ASSOCIATION FAMILIALE DE JUVISY ET SES ENVIRONS. But: solidarité, intérêts matériels et moraux. Déclarée à Corbell, sous le n° 719, le 25 février 1925. Siège: mairie de Juvisy (Seine-et-Oise).

Déclaration du 26 février 1925.

CERCLE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE D'OYÉ. Objet: éducation populaire. Siège: Oyé (Saône-et-Loire), salle des œuvres, au presbytère.

27 février 1925. GROUPE DE BOULOMANES. But de l'association: grouper et resserrer les liens d'amitié entre les divers boulomanes du pays. Siège: café du Cours, à Fuveau (Bouches-du-Rhône).

27 février 1925. Déclaration, sous le n° 163411, de l'association dite: ÉCOLE PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE DE VENDEURS. But: formation de jeunes vendeurs.

Siège: Paris (2^e), 47, rue Montmartre.

28 février 1925. Société LES AMIS RÉUNIS. But: organisation de fêtes. Siège social: chalet Jean Louis, quartier Abattoir, Bayonne (Gironde).

4 mars 1925.

ASSOCIATION AMICALE AMBOISIENNE DES FONCTIONNAIRES CIVILS DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT. But: de créer et entretenir les liens de sympathie et de solidarité entre les adhérents et de poursuivre la réalisation d'améliorations morales et matérielles.

Siège social: rue Montebello, à Amboise.

L'AMICALE DES VICTIMES DE LA GUERRE DE RUBEMPRÉ ET ENVIRONS. Siège: mairie de Rubempré (Somme). But: défense des intérêts généraux et particuliers de ses adhérents. 5 mars 1925, préfecture Somme, récépissé n° 22.

6 mars 1925. LA PIVOLO DE FAMPoux. But: entraînement et concours de pigeons voyageurs. Siège: café Lherbier, rue du Qual, Fampoux (Pas-de-Calais).

6 mars 1925.

ASSOCIATION CHAMBÉRIENNE. But: protection de la jeune fille, assistance, aide, secours à la jeune fille. Siège: Chambéry.

9 mars 1925. L'AVENIR SPORTIF DE LA BARASSE. But: pratique de tous les sports. Siège: bar de l'avenir, la Barasse, Marseille.

10 mars 1925. ASSOCIATION PHILATÉLIQUE MONTPELLÉRAINE, 12, rue d'Alger, Montpellier. Objet: étude des timbres.

PUBLICITÉ

CONCERNANT

L'ALSACE & LA LORRAINE

Signification publique.

DEMANDE EN DIVORCE

La dame Marguerite Michel, épouse d'Emile-Frédéric Joho, domiciliée de droit avec son mari mais autorisée à résider en fait à Barr, rue du Kirneck, n° 15, demanderesse, pour laquelle domicile est élu à Colmar, rue des Augustins, n° 8, en l'étude de M^{es} G. Burger et J.-P. Betz, avocats du barreau de Colmar, qui se constituent et occuperont pour elle sur la présente assignation et ses suites, demande le divorce contre son mari le sieur Emile-Frédéric Joho, demeurant ci-devant à Barr, rue du Kirneck, n° 15, actuellement sans domicile ni résidence connus.

La demande est motivée par l'adultère du défendeur. La dame Joho demande, en outre, que ce dernier soit condamné aux frais du procès; elle cite le défendeur à comparaître et défendre sa cause à l'audience fixée au 4 mai 1925, à neuf heures, dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Colmar, chambre civile, et le somme de constituer avocat pour ces débats.

La présente insertion est faite aux fins de signification par voie de notification publique.

Colmar, le 9 mars 1925.

Le greffier du tribunal de première instance.

Signification publique.

DEMANDE EN DIVORCE

La dame Marie Joga, épouse d'Ernest Robert, domiciliée de droit avec son mari mais autorisée à résider en fait chez ses parents à Bergheim, demanderesse, pour laquelle domicile est élu à Colmar, rue des Augustins, n° 8, en l'étude de M^{es} G. Burger et J.-P. Betz, avocats du barreau de Colmar, qui se constituent et occuperont pour elle sur la présente assignation et ses suites, contre le sieur Ernest Robert, journalier, demeurant ci-devant à Colmar, rue Vauban, à la Ville de Nancy, actuellement sans domicile ni résidence connus.

La demande est motivée par l'adultère du défendeur. La dame Robert demande, en outre, que ce dernier soit condamné aux frais du procès; elle cite le défendeur à comparaître et défendre sa cause à l'audience fixée au 4 mai 1925, à neuf heures, dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Colmar, chambre civile, et le somme de constituer avocat pour ces débats.

La présente insertion est faite aux fins de signification par voie de notification publique.

Colmar, le 10 mars 1925.

Le greffier du tribunal de première instance.

Vente de liquidation.

Le mardi 21 avril 1925, à quinze heures, le liquidateur soussigné procédera, en son étude, à la vente, par adjudication publique, de deux grands chantiers, sis à Strasbourg-Neudorf, route de Colmar, d'une superficie totale de 141 ares 13, ayant appartenu à J. Geropp, à Strasbourg, et comprenant: deux grands terrains servant au dépôt de matériaux, avec voie de raccordement et à proximité du port, près l'ancienne porte d'Austerlitz; petite maison d'habitation pouvant servir de logement à un gardien ou de bureaux, remise avec écuries et autres baraques et dépendances.

Pour visiter et prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au liquidateur, entre quinze et dix-sept heures seulement (samedi excepté).

F. BOURDEAUX, avocat,

9, place de la Cathédrale, Strasbourg.

IMPRIMEZ VOUS-MÊME
L'ÉCRITURE DES MACHINES. LES
MANUSCRITS, DESSINS, PLANS, etc.
SANS MANIPULATION
A PLUS DE 3.000 EXEMPLAIRES
avec
LE LIMOGRAPHE EYQUEM
191 à 195, Boulevard Pasteur - PARIS-XVII^e